



CONTRAT D'INSCRIPTION

(un formulaire par enfant)

Les informations remises seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

Année scolaire : 2026_2027

Fiche signalétique de l'enfant

Nom : Prénom :
Date de naissance :
Langue maternelle : Autre(s) langue(s) :
Assurance maladie : Assurance accident :
Assurance RC :
Classe* :
Nom(s) de l'enseignant(es)* :
Téléphone(s) de l'enseignant(es)* :

*informations à transmettre dès que possible à la responsable de l'AES

Informations complémentaires (confidentialité garantie)

	Oui	Non
* Votre enfant souffre-t-il d'une maladie particulière ?	☐	☐
Si oui, laquelle ?		
* Présente-t-il des allergies (alimentaires ou autres) ?	☐	☐
Si oui, lesquelles ?		
* Suit-il un régime alimentaire particulier ?	☐	☐
Si oui, lequel ?		
* Est-il actuellement sous traitement médical ?	☐	☐
Si oui, lequel ?		
Nom du médecin traitant :		
Adresse : Téléphone :		

Coordonnées des parents ou du représentant légal

Nom(s) : Prénom(s) :
Adresse :
Téléphone fixe : Tél. en cas d'urgence :
Tél. mobile du père : Tél. mobile de la mère :
Email :

Autre(s) personne(s) à contacter en cas d'urgence

Nom(s) : Prénom(s) :
Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Nom et prénom de l'enfant : Classe :

2026_2027

Mon enfant fréquentera l'accueil extrascolaire

- ☐ **De manière régulière** (toutes les semaines de la même façon). Je coche au stylo bleu chaque case correspondante, dans le tableau ci-dessous.
- ☐ **De manière irrégulière** (mes horaires professionnels changeant chaque mois, j'inscris mon enfant selon mes horaires.) Je coche au stylo rouge, dans le tableau ci-dessous, toutes les cases correspondantes aux plages horaires où mon enfant sera présent de manière irrégulière. Je m'engage à remplir les cases de la « grille horaires irréguliers » (disponible sur le site de la commune) et à transmettre le document mois après mois à la responsable de l'AES par mail à aescottens@gmail.com **impérativement 10 jours avant le début de chaque mois**. Pour le mois de septembre 2026 : au plus tard le 21 août 2026.

Jours d'ouverture et horaires

L'arrivée à l'accueil peut se faire dès 06h55 et le départ jusqu'à 18h00. Les heures précises d'arrivée le matin et de départ le soir devront être communiquées à la responsable de l'accueil. **Les unités proposées ci-dessous sont ouvertes seulement si nous avons un minimum d'enfants inscrits régulièrement pour l'unité désirée.**

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Unité 1	06h55-08h05					
Unité 2	08h05-11h40					
Unité 3	11h40-13h50					
Unité 4	13h50-15h30					
Unité 5	15h30-18h00					

Commentaires

.....

Retour au domicile

- ☐ Mon enfant effectuera seul le trajet du lieu d'accueil au domicile. Merci de bien vouloir vous assurer qu'il parte à l'heure convenue avec la responsable de l'accueil.
- ☐ Mon enfant n'est pas capable d'effectuer seul le trajet du lieu d'accueil au domicile. Noms - prénoms et n° tél. des personnes autorisées à venir le chercher :
.....
.....

Le tarif initial est celui de la catégorie D. Pour bénéficier des tarifs des catégories A, B ou C, les parents doivent requérir une attestation au bureau communal (sceau communal exigé dans la case prévue à cet effet) :

A Revenu annuel jusqu'à CHF 30'000.-	B Revenu annuel de CHF 30'001.- à 60'000.-	C Revenu annuel de CHF 60'001.- à 100'000.-	D Revenu annuel dès 100'001.-

J'atteste par la présente avoir pris également connaissance du règlement, des horaires et tarifs de l'accueil extrascolaire de Cottens.

Lieu et date :

Signature(s) des parents ou du représentant légal :

Important

La charte de bonne conduite (disponible sur le site internet de la commune) est à signer et à retourner avec le contrat d'inscription.

Merci de retourner ce contrat d'inscription + la charte de bonne conduite à l'adresse suivante :

***Administration communale de Cottens, Route du Centre 20,
1741 Cottens***

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'accueil extrascolaire, au 077 447 58 88

Nom et prénom de l'enfant : Classe :

2026-2027